

# A LIRE IMPÉRATIVEMENT AVANT DE RETOURNER VOTRE DOSSIER

- ➤ Votre dossier ne sera transmis à la commission pédagogique que s'il est complet.
- Vous serez informé de l'avis de la commission dans un délai de deux mois qui suit l'enregistrement de votre dossier complet par la scolarité.

Vous n'avez pas de dossier papier à envoyer, la procédure est entièrement dématérialisée. Vous devez télécharger les documents en PDF dans votre candidature sur la plateforme eCandidat.

<u>Attention</u>: Les licences professionnelles suivantes ne sont ouvertes qu'en apprentissage ou contrat de professionnalisation:

- Chaine Logistique Globale
- Gestion des ressources Humaines
- Management et Gestion des Organisations

**Pour les Licences professionnelles CHIMIE** (formulation- Chimie Industrielle – Chimie Analytique, contrôle, qualité, environnement) :

- Les candidats en apprentissage doivent postuler exclusivement sur le site : http://www.afi24.org/
- Les candidats en **contrat de professionnalisation** (salarié, reprise d'études...) doivent candidater sur eCandidat et parallèlement sur <a href="http://www.afi24.org/">http://www.afi24.org/</a>
- **Formation initiale :** Concerne les personnes qui poursuivent normalement leurs études <u>sans les avoir</u> interrompues et vont bénéficier d'un statut étudiant.
- <u>Apprentissage</u>: Concerne les personnes âgées <u>de moins de 30 ans</u> et qui souhaitent suivre la formation en alternance avec le statut d'apprenti. Pour plus d'informations sur l'apprentissage contactez le département concerné.
- Contrat de professionnalisation: Concerne les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ainsi que les bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Pour plus d'informations sur le contrat de professionnalisation contactez le service de formation continue (Tél: 02.38.41.71.80). <a href="https://www.univ-orleans.fr/sefco/fuo/demande-de-renseignements">https://www.univ-orleans.fr/sefco/fuo/demande-de-renseignements</a>
- Formation continue: Concerne les personnes qui ont déjà intégré la vie active et sont <u>actuellement</u> <u>salariées</u> ou sont actuellement <u>demandeurs d'emploi</u> ou ayant <u>interrompu leurs études depuis au moins</u> <u>deux ans.</u> Les candidats entrant dans ce cas doivent IMPÉRATIVEMENT contacter le service de formation continue (Tél : 02.38.41.71.80), <a href="http://www.univ-orleans.fr/sefco/fuo/demandederenseignements">http://www.univ-orleans.fr/sefco/fuo/demandederenseignements</a> compléter également le formulaire « feuilles complémentaires formation continue » et conserver une copie avec toutes les pièces jointes pour transmission éventuelle au SEFCO.



## Document à remplir et à retourner avec votre dossier

Quels dossiers de candidature avez-vous remplis, <u>y compris celui-ci</u>, classés par ordre de préférence. Sont concernées toutes les formations (longues et courtes) à Orléans et en dehors d'Orléans.

**Nom Prénom : Bazire Fabrice** 

N° eCandidat: XBJLRCQ5

	Intitulé de la formation	Etablissement	Ville
1	LP Métiers de l'informatique : « Web et Mobile »	IUT ORLEANS	ORLEANS
2			
3			
4			
5			

Si vous êtes candidat à l'apprentissage, avez-vous déjà une entreprise d'accueil

(si oui, précisez le nom et l'adresse de celle-ci ainsi que son tuteur)



Je n'ai pas d'entreprise pour l'apprentissage.		

# Informations complémentaires selon la formation choisie :

Quelques dates à retenir							
	GMP COESMA et MACFI	INFO	GEA	QLIO	GTE		
Entretiens téléphoniques	Du 6 au 8 avril 2020						
Atelier Techniques Recherche d'Emploi	18 mai 2020 matin	20 mai 2020 matin	Fin mai début juin date à définir	28 mai 2020 après-midi	9 juin 2020 après midi		
Job dating				4 juin 2020 après-midi	16 juin 2020 après-midi		

<sup>\*</sup> Atelier TRE : Présentation de l'apprentissage, travail sur le CV et la lettre de motivation, préparation aux entretiens.

#### LES RENCONTRES DE L'APPRENTISSAGE DES FILIERES UNIVERSITAIRES

LAFU Tours	5 MAI 2020	9H00 à13H00
LAFU Orléans	30 AVRIL 2020	9H00 à13H00



#### Documents supplémentaires à joindre au dossier :

- Lister sur papier libre les10 compétences clés nécessaires selon votre point de vu pour réussir la Licence Professionnelle Gestion des Ressources Humaines. - Présenter un fait d'actualité relatif aux ressources humaines qui vous a marqué durant **l'année 2019** et expliquer « pourquoi ».

#### INFORMATIONS IMPORTANTES

- Fiche à conserver par le candidat -

Consultez régulièrement le site internet <a href="http://www.centre.iut.fr">http://www.centre.iut.fr</a> pour connaître les dates importantes et l'état d'avancement de votre dossier.

#### Intégration en DUT Année Spéciale

Rappel: pour postuler en DUT année spéciale, au titre de la <u>formation initiale</u>, il vous faut, au minimum, avoir validé une première année de licence (60 ECTS) ou équivalent et être en inscrit en 2<sup>ème</sup> année.

#### Intégration en DUT semestre 3

Rappel: pour postuler en DUT semestre 3, au titre de la formation initiale, il vous faut, au minimum, avoir validé une première année de licence (60 ECTS) ou équivalent.



### Intégration en Licence Professionnelle

Pour candidater en licence professionnelle, les candidats doivent justifier soit :

- D'un diplôme national validé ( DUT, BTS, BTSA...)
- D'un niveau Licence 2 validé (120 ECTS) D'un diplôme ou titre niveau III

Sinon votre dossier sera automatiquement soumis à la commission de validation d'acquis et vous en serez informé.

Pour les licences professionnelles en apprentissage, les étudiants déclarés admis le seront sous réserve d'avoir un contrat d'alternance dans la limite des places disponibles.

IUT ORLÉANS – Service Scolarité - Campus Universitaire - 16, rue d'Issoudun 45067 ORLÉANS CEDEX 2 - Tél : 02.38.49.44.96 ou 44.72









# Note aux candidats étrangers

## Test de connaissance du français (TCF).

Les enseignements étant dispensés en français, les commissions pédagogiques vérifient, lors de l'examen de votre dossier, que vous avez un niveau suffisant de connaissance et de compréhension de la langue française.

Par décision de la commission de la formation et vie universitaire de l'université d'Orléans, le niveau 4 dans le référentiel européen commun de référence pour les langues est le minimum requis pour que votre dossier soit examiné au plan pédagogique. (TCF B2).

Seront dispensés de fournir une telle attestation :

- les candidats de nationalité française sur présentation d'une carte nationale d'identité
- les candidats étrangers titulaires du DELF B2, du DALF ou d'un diplôme français d'études supérieures

- les candidats étrangers originaires des pays dans lesquels la langue française est langue officielle

: Belgique, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada (Nouveau Brunswick et Québec), Centrafrique,

Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée Conakry, Guinée équatoriale, Haïti, Luxembourg, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Vanuatu.

Attention : lorsque le français n'est pas la seule langue officielle, la dispense du TCF n'est acquise qu'aux candidats ayant effectué leur scolarité secondaire en majeure partie dans un établissement francophone.

Pour plus d'informations : <a href="http://www.univ-orleans.fr/service-central-descolarite/verification-niveau-langue-française">http://www.univ-orleans.fr/service-central-descolarite/verification-niveau-langue-française</a> .

Pour les candidats résidant dans un pays doté d'un Centre pour les Etudes en France, vous devez obligatoirement et uniquement vous inscrire sur le site Etudes en France / Campus France.